

((ca. 3'371 Zeichen))

Oléagineux 2022 : colza et soja toujours recherchés

La Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) a procédé, par le biais d'Agrosolution, aux attributions des oléagineux pour la récolte 2022. Les quantités inscrites par les producteurs de colza et de soja ont été entièrement attribuées. Pour les tournesols, des légères réductions ont été nécessaires. L'envoi des passeports-produit se fera au début juillet.

Dans la convention-cadre, les huileries ont garanti aux producteurs la prise en charge d'environ 106'000 t de colza Suisse Garantie et 14'000 t de tournesol. La quantité attribuée de tournesol a ainsi pu être augmentée par rapport à l'année dernière. Pour le soja, les contrats avec les transformateurs sont en augmentation, avec une quantité de 7'500 t dans le secteur fourrager.

Colza 2022: la demande reste élevée

La demande en huile de colza reste élevée cette année encore, en raison du remplacement de l'huile de palme par de l'huile de colza dans certaines industries agro-alimentaires. Ainsi, chaque producteur s'est vu attribuer la quantité souhaitée pour la récolte 2022. Les prix pour la récolte 2021 devraient progresser de Fr. 10.- à Fr. 15.-/dt, selon les informations des huileries, ce qui donne un signal positif pour la récolte 2022.

Les producteurs de colza ont reçu les quantités souhaitées pour la récolte 2022 et les nouveaux producteurs ont pu être pris en compte pour les attributions. Jusqu'à maintenant, 93'000 t de colza ont été annoncées. La quantité-cible de 106'000 t n'est donc pas atteinte. Les inscriptions auprès d'Agrosolution (www.agrosolution.ch ; tél. 021 601 88 08) sont encore possibles.

Comme l'année dernière, il était possible de choisir du colza classique ou HOLL dès l'inscription, pour autant que le centre collecteur prenne en charge la qualité souhaitée. En fonction des inscriptions, les centres collecteurs ont jusqu'au 30 juin pour modifier les qualités inscrites, d'entente avec les producteurs. La quantité attribuée ne change pas. L'envoi du passeport-produit se fera au début juillet.

Tournesol 2022 : légère augmentation des quantités

Les quantités de tournesol sous contrat ont pu être légèrement augmentées, ce qui permet aux nouveaux producteurs d'obtenir une attribution. Comme l'année dernière, seules les inscriptions dans les délais ont été prises en compte. Les exploitations qui ont livré nettement moins que les quantités attribuées ces dernières années recevront des quantités réduites.

Les quantités produites au-delà des attributions (= quantités excédentaires) n'ont pas de garantie de prise en charge et auront un prix plus bas.

Soja: la demande progresse

En raison de l'augmentation des prix mondiaux et des modifications des exigences des labels, qui promeuvent les protéines indigènes dans les aliments, l'intérêt pour le soja suisse progresse.

La quantité contractuelle atteint un record, avec 7'500 t ; elle n'est de loin pas atteinte avec les 3'800 t inscrites actuellement. Chaque producteur a ainsi reçu la quantité souhaitée et les nouveaux producteurs ont pu être pris en compte. Pour cette culture, des surfaces sont encore recherchées. Des inscriptions tardives ou des augmentations de surfaces pourront être prises en considération.

FSPC / Berne, le 16 juin 2021

Pour plus d'informations

Fritz Glauser, président

Pierre-Yves Perrin, directeur

079 702 05 44

079 365 42 74